

Etat des lieux

Le gros travail d'inventaire des cours d'eau réalisé au moment de la DCE a mis en évidence que seulement 7% des masses d'eau seraient en « bon état écologique ». Il ne resterait plus, selon WWF, que quelques cours d'eau ou tronçons de cours d'eau en « bonne santé ». De l'expertise dite « à vue » ou « au doigt mouillé »... ce n'est pas très sérieux d'autant que le « bon état écologique » ne qualifie pas grand-chose. Les approches par le ROE Référentiel des obstacles à l'écoulement) et par l'IPR l'ont mis en évidence : une eau peut être réputée en « bon état » alors que la rivière est polluée aux PCB ou radioactive. Une course à pied le long d'une berge avec une planchette et un crayon n'a rien d'une méthode expertale robuste. Il semble bien que les analyses dignes de ce nom soient aussi rares qu'édulcorées. Le seul remède trouvé à ce jour, ce sont les arrêtés préfectoraux qui interdisent de plus en plus fréquemment la consommation du poisson pêché dans nos cours d'eau. L'état des lieux est mauvais.

Labelliser les écosystèmes: deux reproches fondamentaux

1) ce label s'accapare l'environnement, bien immatériel universel, et serait les prémices de sa marchandisation. On a vu avec quel opportunisme les produits financiers vendaient « de la nature ». Ils pourront spéculer sur une « rivière sauvage ». C'est peut-être l'objectif en filigrane?

2) Il réduit la rivière uniquement à un écosystème, notion qui primerait sur les autres fonctionnalités. Si la rivière est un transect écologique riche, elle ne doit pas être prisonnière de ce seul regard captatoire. Elle doit aussi répondre aux enjeux: l'homme est le concurrent direct de cet écosystème car il a besoin d'eau. Ce label est une imposture car il méconnaît et nie l'intérêt des rivières et canaux dans leur fonction de transporter l'eau, de la nécessité d'en réguler le débit et de l'opportunité de pouvoir le dériver.

La rivière sauvage de WWF et la rivière vivante de FNE: un champ lexical incapable de répondre aux enjeux

Une rivière sauvage, c'est un oued pendant 6 mois et des inondations les 6 mois suivants. Une rivière sauvage, c'est un pseudo-concept aux antipodes des réels besoins en eau. Des aménagements judicieux permettraient de la dériver pour la stocker en hiver puis de la restituer pour soutenir les étiages sévères de plus en

plus fréquents.

Et l'amalgame intellectuel qui associe les aménagements hydrauliques à la pollution des cours d'eau est aussi déloyal qu'insupportable.

Ce nouveau label...aussi peu robuste que les autres

Outre le fait que la prolifération des labels discrédite les labels, pour 7% de masses d'eau en bon état concernant paraît-il 1% des cours d'eau (1), quelques heures devraient suffire pour en dresser la liste nationale. L'identification « à vue » des quelques rivières sauvages constitue un inventaire tellement simpliste et arbitraire...que l'exercice n'est pas crédible.

Comment amorcer et pérenniser la collecte de fonds?

Il nous semblerait plus rentable d'appliquer le concept à tous les cours d'eau de France et de classer la « rivière sauvage » dans une échelle de valeurs. Seule cette méthodologie répondrait au souci de sécuriser dans le temps les flux financiers au profit du WWF. Elles seraient toutes « sauvages », certaines plus que d'autres...mais une rivière sauvage en classe B, ce serait ipso facto le discrédit du label. Rien de bien méchant, il suffira de tricher composer, par nécessité.



rivières sauvages: le DPE (diagnostic de performance environnementale)

Pour conforter le bien fondé des budgets mais surtout pour continuer à les alimenter, des méthodes d'estimation des actifs naturels devront être affinées(2)... suivies d'inévitables dérives, spéculations et fraudes comme celles des crédits-carbone. Enfin, pour boucler la boucle, un bon portage publicitaire légitimera l'intérêt du label(3)

L'événementiel pour mobiliser des fonds

WWF doit impérativement trouver des financements mécénat de groupes industriels ou bancaires qui doivent acheter pas très cher une façade verte. Avec un label, le décor est planté. Il ne reste plus qu'à se lancer dans la quête de financements privés et publics. Ce label constitue l'outil innovant de levée des fonds qui serviront « à mettre en œuvre les actions de conservation, de

développement et d'accompagnement...du label ». C'est clair!



des fonds pour un label

(1) peu importe le %, il est très faible. Une certitude, les objectifs de « *bon état 2015* » ne seront pas atteints alors qu'il s'agissait du seul pilier argumentaire pour justifier toutes les dépenses : « il faut atteindre les objectifs 2015 ».

(2) les bases ont bien été posées depuis 2003 : « les forêts riveraines des cours d'eau » (Hervé Piegay et al.) publication IDF.

(3) il ne doit pas y avoir un seul Français pour préférer une eau turbide et polluée à une eau de qualité.



rivières sauvages: le cher devient un oued



rivière sauvage sans eau

lire : « rivières sauvages: un outil pour lever les fonds »